

## Sommes nous en sécurité sur les pistes ?

C'est un petit peu comme à la sortie de votre école : il faut faire attention. Pour cela il y a 10 règles à respecter :



RESPECT D'AUTRUI

Je ne mets pas les autres en danger !

Les usagers des pistes doivent se comporter de telle manière qu'ils ne puissent mettre autrui en danger ou lui porter préjudice soit par leur comportement, soit par leur matériel.



MAITRISE DE LA VITESSE  
ET DU COMPORTEMENT

A tout moment, je contrôle ma vitesse.

Tout usager des pistes doit adapter sa vitesse et son comportement à ses capacités personnelles ainsi qu'aux conditions générales du terrain et du temps, à l'état de la neige et à la densité du trafic



CHOIX DE LA DIRECTION  
PAR CELUI QUI EST EN AMONT

Tous ceux qui sont en dessous de moi ont la priorité.

Celui qui se trouve en amont (du côté de la montagne) a une position qui lui permet de choisir une trajectoire. Il doit donc faire ce choix de façon à préserver la sécurité de toute personne qui est en aval (du côté de la vallée).



DEPASSEMENT

Je garde mes distances pour doubler.

Le dépassement peut s'effectuer par l'amont ou par l'aval, par la droite ou par la gauche. Il doit cependant toujours se faire de manière assez large pour prévenir les évolutions de celui que l'on dépasse



AU CROISEMENT DES PISTES  
OU LORS D'UN DÉPART

Au départ ou à un croisement, je m'assure de ne gêner personne.

Après un arrêt ou à un croisement de pistes, tout usager doit, par un examen de l'amont et de l'aval, s'assurer qu'il peut s'engager sans danger pour autrui et pour lui.



J'évite de stationner au milieu de la piste.

En cas de chute, je la libère rapidement. Tout usager doit éviter de stationner dans les passages étroits ou sans visibilité. En cas de chute, il doit libérer la piste le plus vite possible



Si je dois remonter, j'emprunte toujours le bord de la piste.

Celui qui est obligé de remonter ou de descendre une piste à pied doit utiliser le bord de la piste en prenant garde que ni lui, ni son matériel, ne soient un danger pour autrui.



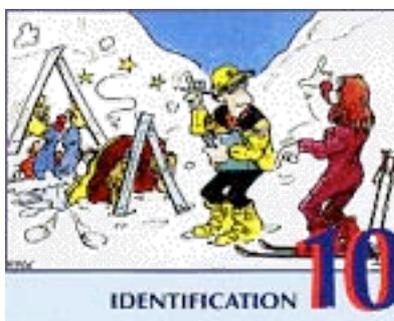
Je m'informe de la météo, de l'état des pistes.

Je respecte les consignes et le balisage. L'utilisateur doit tenir compte des informations sur les conditions météorologiques, sur l'état des pistes et de la neige. Il doit respecter le balisage et la signalisation



En cas d'accident, je donne l'alerte et je reste à la disposition des secouristes.

Toute personne témoin ou acteur d'un accident doit prêter assistance, notamment en donnant l'alerte. En cas de besoin, et à la demande des secouristes, elle doit se mettre à leur disposition.



Témoin d'un accident, je me fais connaître auprès des secouristes.

Toute personne, témoin ou acteur d'un accident, est tenue de faire connaître son identité auprès du service de secours et/ou des tiers.